



Association  
canadienne de  
la construction

# Créer une vision pour les investissements dans les infrastructures du Canada

Rapport de la séance de travail tenue lors  
la Conférence annuelle de l'ACC de 2022

Le 9 mars 2022  
Vancouver, Colombie-Britannique

## I. INTRODUCTION

Le présent rapport fait suite au travail effectué par les participants à la conférence de l'Association canadienne de la construction (ACC) qui s'est tenue du 8 au 11 mars 2022 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les participants se sont réunis pour élaborer une vision à long terme pour les investissements dans les infrastructures du Canada, en ciblant plus particulièrement les domaines prioritaires possibles. Ce rapport présente un résumé des discussions et représente les opinions de nos membres qui étaient présents.

Comme nous l'avons précisé dans notre réponse à l'Évaluation nationale des infrastructures (ÉNI), il existe de nombreuses priorités concurrentes et intrinsèquement politiques, par exemple, les priorités immédiates par rapport aux priorités à long terme, les hôpitaux par rapport aux ponts, l'Est par rapport à l'Ouest, une économie axée sur les ressources ou une économie verte, le développement d'un corridor commercial de l'Ouest ou l'investissement dans le transport en commun dans la région du Grand Toronto. La création d'un groupe consultatif indépendant et apolitique permettrait d'assurer un niveau approprié de contrôle et d'examen menant à une prise de décisions fondée sur des données probantes.

Notre avenir économique dépendra de l'amélioration des infrastructures favorables au commerce, comme le transport, les télécommunications et les corridors énergétiques. Nous devons nous assurer que les investissements dans les infrastructures sont axés sur l'avenir afin de tenir compte de l'importance de la résilience des infrastructures dans le contexte du changement climatique et d'adopter une vision à long terme de l'économie et du commerce à l'échelle internationale.

Le but de l'atelier était de préciser davantage les priorités en matière d'investissements dans les infrastructures, en tenant compte des points de vue de près de 75 experts de l'industrie représentant tous les secteurs, les entreprises de toutes tailles et toutes les régions du Canada.

## II. VALEUR DU SECTEUR

- Le secteur de la construction est l'un des plus importants employeurs du Canada et contribue grandement au succès économique du pays. L'industrie, qui est composée à 70 % de petites et moyennes entreprises, emploie plus de 1,4 million de Canadiens et Canadiennes et représente 7,8 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada.
- Sur le plan de la contribution économique, en utilisant des données d'avant la pandémie, l'industrie représentait 149 milliards de dollars des 1,97 billion de dollars de PIB de toutes les industries enregistrées en 2019.
- Annuellement, l'industrie compte pour près de 400 milliards de dollars de travaux de construction mis en place.



L'industrie emploie plus de  
**1,4 million**  
de Canadiens et Canadiennes

**7,8 %**  
du PIB

L'industrie représentait  
**149 milliards de dollars** des  
**1,97 billion de dollars** de PIB  
de toutes les industries  
enregistrées en 2019



L'industrie compte pour près de  
**400 milliards**  
de dollars  
de travaux de construction mis en place



- Stimuler l'industrie de la construction et de l'entretien est l'une des options les plus puissantes et les plus efficaces dont disposent les gouvernements pour alimenter la croissance économique dans l'ère postpandémique.
- Le secteur pourrait jouer un rôle en contribuant à réduire l'empreinte carbone du Canada dans le processus de construction.

### III. CONTEXTE

La nécessité d'établir une stratégie de planification et d'investissement dans les infrastructures à plus long terme est au cœur même du programme de défense des intérêts de l'ACC. En juin 2021, l'ACC a synthétisé les commentaires recueillis auprès des membres et des intervenants de partout au Canada afin de les intégrer dans notre réponse à l'Évaluation nationale des infrastructures (ÉNI) proposée par le gouvernement du Canada, « Bâtir le Canada que nous voulons avoir en 2050 ».

Ayant reçu l'aval des associations partenaires de l'ACC, notre mémoire fait état des recommandations suivantes :

- Le Canada doit élaborer une vision à long terme qui est guidée par un Conseil des infrastructures stratégiques du Canada indépendant et apolitique.
- Le modèle d'affectation de fonds doit changer pour passer d'un modèle basé sur un examen minutieux des projets individuels identifiés par les provinces, les municipalités ou les communautés autochtones à un plan de gestion des actifs solide et à plus long terme qui est guidé par les objectifs établis par le conseil indépendant.
- L'adoption d'une approche collaborative et agile en matière d'approvisionnement public accélérera les avantages à tirer des investissements dans les infrastructures. Le gouvernement fédéral devrait financer les plans d'actifs provinciaux et municipaux - et non des projets individuels, et de nouveaux modèles de collaboration devraient être recherchés et explorés, au-delà des soumissions à bas prix ou des PPP.

Le mémoire est le résultat d'une consultation menée à l'échelle de l'industrie auprès de notre conseil d'administration, de nos associations partenaires, des conseils consultatifs nationaux, des membres et d'autres parties prenantes. L'ACC a retenu les services de la firme Nanos Research pour l'aider à mener à bien cette consultation, notamment des groupes de discussion, un sondage en ligne, des entrevues individuelles avec des cadres, plusieurs ateliers nationaux et une analyse documentaire. Cette consultation a également été éclairée par une analyse indépendante et fondée sur des données probantes qui a été réalisée par le Centre canadien d'analyse économique.

Le 29 juillet 2021, le gouvernement fédéral a publié son rapport à la suite des consultations sur l'Évaluation nationale des infrastructures, lequel semble être un pas dans la bonne direction pour ce qui est de l'élaboration d'un plan exhaustif en vue de financer une vision à long terme pour les infrastructures du Canada.

Sept conclusions clés sont soulignées dans le rapport du gouvernement, intitulé [Tracer la voie vers 2050: Aller de l'avant avec l'Évaluation nationale des infrastructures](#), dont plusieurs sont alignées directement sur nos recommandations, notamment l'accélération du flux des investissements dans les infrastructures dont les communautés ont tant besoin, ainsi qu'une vision nationale pour l'avenir qui est guidée par des conseils spécialisés et fondés sur des données probantes grâce à la création d'un conseil consultatif indépendant et apolitique.

LISEZ NOTRE MÉMOIRE SUR L'ÉNI



Il n'y a actuellement aucun échéancier précis pour la création d'un organisme consultatif indépendant, mais le secrétariat de l'ÉNI travaille actuellement à l'élaboration de critères de sélection qui pourraient servir de base à la composition de ses membres. La vision de l'ACC pour cet organisme est qu'il doit être indépendant et non partisan afin de fournir à tous les ordres de gouvernement et aux parties prenantes des conseils transparents et spécialisés.

À l'automne 2021, l'ACC a présenté ses suggestions sur la composition d'un tel conseil consultatif. Le gouvernement fédéral a ensuite déclenché des élections et a procédé à un remaniement ministériel, ce qui a occasionné un certain ralentissement de l'élan dans ce dossier.

#### IV. UNE VISION POUR LES INFRASTRUCTURES AU CANADA

Au cours de la séance de travail, trois thèmes importants sont ressortis quant aux domaines dans lesquels le Canada devrait prioriser ses investissements dans les infrastructures dans le but de renforcer la place qu'occupe le Canada en tant que meilleur endroit où travailler, investir et vivre. Les participants présents ont conclu que le Canada doit :

1. Être un partenaire commercial national et mondial efficace et digne de confiance.
2. Mieux intégrer et relier les communautés où les gens travaillent et vivent.
3. Être un chef de file mondial de l'économie verte.

Un résumé de chacune de ces priorités, ainsi que les axes d'intervention s'y rapportant, est présenté ci-après.

##### 1. Le Canada doit être un partenaire commercial national et mondial efficace et digne de confiance.

Les infrastructures facilitant le commerce dans l'ensemble du pays doivent être cohérentes et multimodales afin de protéger la position du Canada à titre de partenaire commercial stratégique et digne de confiance. Grâce à des sources d'énergie prévisibles, aux matériaux et à l'accès à la main-d'œuvre, les investissements dans les infrastructures commerciales créeront des débouchés économiques au pays et à l'étranger. Ces infrastructures doivent également faire appel à des systèmes et des réseaux logistiques numérisés, intelligents et connectés afin d'assurer un fonctionnement efficace.

En mettant l'accent sur l'amélioration de la capacité et de l'efficacité des ports côtiers, les investissements dans la gestion automatisée des conteneurs et la réduction de la dépendance à l'égard d'autres intervenants pour la construction de navires permettraient au Canada d'être concurrentiel à l'échelle mondiale avec d'autres partenaires commerciaux de premier plan et d'être plus attrayant pour la collaboration étrangère.

Sous ce thème, nous avons demandé au groupe de travail d'examiner deux scénarios qui sont approfondis ci-dessous aux points A et B.

##### **A. Les entreprises canadiennes dirigent des partenariats de collaboration avec les États-Unis et le Mexique, avec des investissements importants dans un corridor commercial nord-américain afin de devenir concurrentielles à l'échelle mondiale.**

Dans ce scénario, la priorité en matière d'investissements dans les infrastructures devrait être axée sur le transport de fret, les routes terrestres et aériennes et les ports où une géographie commune et des relations commerciales existantes sont en place. En misant sur l'optimisation du commerce en Amérique du Nord afin de concurrencer à l'échelle mondiale, cela favoriserait une circulation plus libre des personnes, des biens et des



matériaux et contribuerait à régler les défis actuels en matière de main-d'œuvre. L'exploration d'infrastructures vertes à l'échelle du continent pourrait également présenter un avantage concurrentiel important.

Pour que cette vision se réalise, le Canada doit :

- Travailler avec le Mexique.
- Créer des coentreprises.
- Investir dans les possibilités de préfabrication et de construction modulaire.
- Mieux comprendre les politiques commerciales et les débouchés.
- Créer une Banque de développement nord-américaine.

***B. Renforcer la puissance des entreprises canadiennes en créant un réseau de transport efficace avec des plaques tournantes élargies pour acheminer les biens et les services aux Canadiens et aux marchés d'exportation, y compris l'Asie.***

Dans ce scénario, la priorité en matière d'investissements dans les infrastructures devrait être axée sur l'augmentation de la capacité ferroviaire, aéroportuaire, portuaire et routière. Ces investissements permettraient d'établir de nouveaux corridors commerciaux (Churchill, Halifax, Ouest canadien, Arctique, etc.) et de développer de nouveaux ports intérieurs.

En mettant l'accent sur l'augmentation de la capacité des raffineries, tout en investissant dans le développement de sources de carburants de remplacement, les pipelines de GNL, etc., cela créerait des gains d'efficacité qui stimuleraient les investissements du secteur privé et accroîtrait la confiance des consommateurs grâce à la facilité accrue d'acheminer des biens et des services à tous les Canadiens. Ces résultats seraient renforcés davantage si un système sophistiqué de gestion des chaînes d'approvisionnement était mis en place pour assurer un suivi plus efficace des conteneurs, gérer la capacité des ports et apporter d'autres améliorations opérationnelles dans les plaques tournantes commerciales.

- Attirer des investissements étrangers.
- Développer une main-d'œuvre plus agile.
- Investir davantage dans des plateformes d'intelligence artificielle (IA) pour la gestion logistique et les chaînes d'approvisionnement.

## 2. Le Canada doit mieux intégrer et relier les communautés où les gens travaillent et vivent.

Plutôt que de déplacer les gens des banlieues vers le centre-ville, le Canada devrait cibler des investissements dans les infrastructures qui relient les communautés où les gens vivent et travaillent afin de répondre aux besoins des familles et d'une main-d'œuvre agile postpandémique.

Le Canada est un pays favorable à la vie familiale qui a fait des investissements importants pour renforcer la main-d'œuvre nécessaire pour stimuler et faire avancer notre économie. Nos infrastructures devraient refléter cette réalité en offrant des logements abordables et de meilleures possibilités de garde d'enfants. Avec le nombre accru d'entreprises qui migrent vers l'extérieur des centres-villes à mesure qu'elles adoptent des formules de travail flexibles, hybrides ou à distance, cela offre la possibilité de transformer des immeubles de bureaux en des logements afin d'accroître l'offre. Dans les années à venir, il sera également possible de



réorienter la conception de l'aménagement urbain, en mettant l'accent non plus sur les entreprises, mais sur les personnes et les communautés.

Avec cette migration démographique, les besoins en matière de transport en commun varieront d'une communauté à l'autre, mais la nécessité de disposer de transports en commun, de trains à grande vitesse, etc. ainsi que de pistes cyclables et de sentiers pédestres améliorés demeure constante pour mieux relier les communautés et créer une expérience harmonieuse entre le lieu de travail et le lieu de résidence. En reliant ces communautés, cela donnera à la population des options de travail plus flexibles et améliorera la participation des communautés rurales et éloignées.

Enfin, pour tenir compte de la migration démographique vers l'extérieur des centres urbains et pour intensifier l'immigration afin d'augmenter notre capacité de main-d'œuvre, il faudra des investissements dans des infrastructures d'eau potable et de meilleures installations d'égouts.

Pour que cette vision se réalise, le Canada doit :

- Communiquer au public la valeur et l'importance de ces investissements.
- Améliorer la capacité de fabrication, y compris l'énergie solaire, la préfabrication, etc.
- Devenir un leader mondial pour ce qui est d'attirer, de développer et de retenir les talents. Mettre l'accent sur le recrutement d'immigrants et le traitement rapide de leur demande afin de les intégrer plus rapidement au marché du travail.

### 3. Le Canada doit être un chef de file mondial de l'économie verte.

Le besoin d'investissements dans les infrastructures durables et résistants aux changements climatiques est crucial dans le monde entier. Le Canada a l'occasion de se tailler une place comme chef de file de l'économie verte. La première étape consiste à offrir des mesures d'encouragement pour stimuler les investissements verts. De plus, l'électrification de la filière énergétique et l'utilisation de sources d'énergie de remplacement devraient être une priorité pour l'économie, ainsi que le développement des infrastructures nécessaires pour les véhicules et les trains autonomes.

En outre, le Canada pourrait être le chef de file de la révolution verte en augmentant sa capacité en matière de construction modulaire afin d'attirer des travailleurs et d'améliorer la productivité dans son ensemble.

Pour que cette vision se réalise, le Canada doit :

- Concentrer la recherche et le développement sur de nouveaux matériaux et produits à faibles émissions de carbone.
- Investir dans des sources d'énergie de remplacement (solaire, géothermique, électrification) et l'économie circulaire.
- Prioriser les technologies vertes dans le processus d'approvisionnement.
- Aider les établissements d'enseignement à adapter leurs programmes d'études.



## V. CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Le secteur canadien de la construction sert les collectivités et les entreprises canadiennes en veillant à la construction et à l'entretien des infrastructures favorisant le commerce qui crée une richesse économique pour les Canadiens, ainsi que des infrastructures sociales qui attirent une main-d'œuvre talentueuse et fait du Canada l'un des meilleurs pays où vivre, travailler et investir.

Nous sommes ici pour défendre les intérêts de l'industrie et collaborer avec les entreprises, les gouvernements et les collectivités afin de réaliser le plein potentiel du Canada. Pour parvenir à cette vision du Canada, il faut des investissements urgents, priorités et à long terme dans les infrastructures qui renforceront l'économie et profiteront aux Canadiens.